



Tél : 05.63.50.51.54
28. Rue de la Forêt
Email : mairie.cambounes@orange.fr

ARRETE DU MAIRE.

Portant INTERDICTION DE CIRCULATION et STATIONNEMENT.

Le Maire de la commune de Cambounès,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-21, L2212-1 et L2213- à L2213-4 ;

VU le Code Pénal et notamment son article R 610-5 ;

VU le Code de la Route,

VU la demande formulée par l'entreprise T.P.P en vue de réaliser les travaux de sécurisation d'accès au bourg et goudronnage d'une partie de la rue de la Forêt,

CONSIDÉRANT qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de la circulation et du stationnement, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique et de prescrire toutes mesures et dispositions utiles en la matière,

CONSIDÉRANT que la réalisation de ces travaux est susceptible de perturber la circulation routière,

CONSIDÉRANT que pour des raisons sécuritaires au vue de la disposition de l'infrastructure routière, il convient de prendre les dispositions suivantes,

ARRETE.

Article 1 - De l'entrée du Bourg à l'église, le stationnement et la circulation seront interdit du 23 juin au 5 juillet 2021 inclus.

Article 2 - L'entreprise T.P.P, est autorisée à occuper le domaine public dans le cadre des travaux de sécurisation d'entrée du Bourg et goudronnage de la rue citée ci-dessus.

Article 3 - Une déviation sera mise en place et matérialisée par des panneaux. L'accès et la sortie du Bourg se feront par la Rue des Frênes (salle polyvalente).

Article 4 - Monsieur le Maire, l'entreprise T.P.P et la gendarmerie de Brassac, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à Cambounès, le 21 juin 2021.

Le Maire,
Jean-Marie DESSENS.

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE CAMBOUNÈS' around the top edge and '(Tarn)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a deer and a tree.